



L'expression
des savoir-faire

CAP Maintenance des véhicules option A : voitures particulières

Code diplôme : 500-25218

Code RNCP : 19118

Public visé

Par la voie de l'apprentissage :

- Jeunes à partir de 15 ans, sous conditions, jusqu'à 29 ans* révolus
- Personnes en situation de handicap et sportifs de haut niveau sans limite d'âge.
- Futurs créateurs ou repreneurs d'entreprise nécessitant d'obtenir le diplôme pour une activité réglementée sans limite d'âge (dispositif particulier. Nous contacter)

**possibilité de porter l'Age maximum à 34 ans révolus sur des poursuites d'études déjà réalisées en apprentissage, cas spécifiques – nous contacter*

Par la voie de la formation continue :

- Salariés/Salariées
- Demandeurs/Demandeuses d'emploi
- TNS – Indépendants/indépendantes

Qualités requises : organisation, rigueur, précision, bonne endurance physique, gout du travail en équipe, bon relationnel,

Prérequis

- Accès sans condition de diplôme quel que soit la voie de formation choisie
- Niveau 3^{ème} et bonne maîtrise des compétences clé de base (mathématique, français) pour l'accès par la voie de l'apprentissage et de la formation continue
- Maîtrise de la langue française, lu et écrit ou possibilité de remise à niveau suivant test de positionnement.

Modalités d'accès

- Etude personnalisée du projet professionnel, entretien de représentation du métier et dossier d'inscription
- Test de positionnement enseignement général et professionnel (adapté suivant le niveau)
- Pour les contrats en alternance : validation d'un partenariat avec une entreprise assurant le temps de formation professionnel et être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche du contrat d'alternance

Objectifs/ Capacités Professionnelles

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle en maintenance des véhicules exerce son activité de service dans tous les secteurs de la maintenance des véhicules et, selon l'option, dans les domaines des voitures particulières, des véhicules de transport routier ou des motocycles
Les activités principales de ce technicien ou cette technicienne consistent à :

- Réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective ;
- Participer au diagnostic sur les véhicules ;
- Réceptionner et restituer le véhicule ;
- Participer à l'organisation de la maintenance.



L'expression
des savoir-faire

POLE AUTOMOBILE

Durée et Délai d'accès

2 ans/ 3290 h dont 800 h en centre de formation et 2490 h en entreprise : La durée de la formation est adaptée en fonction du profil de l'apprenant/apprenante et sa voie d'accès à la formation.

Entrée en formation : A déterminer à l'issue du positionnement de l'entretien concernant le projet professionnel de l'apprenant/apprenante

Ouverture de la formation à partir de 6 apprenants/apprenantes

Méthodes mobilisées

Rythme alterné en centre de formation et entreprise

Positionnement et restitution au Maître d'Apprentissage

Rencontre Maître d'Apprentissage/Formateur référent/Représentant légal

Livret de suivi/apprentissage - Visite en entreprise

Séances de tutorat/Accompagnement individualisé

Réunions pédagogiques

Accessibilité Handicap

Notre structure s'est engagée dans la mise en œuvre d'une politique d'accueil et d'inclusion des personnes en situation de handicap en formation.

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Retrouver toutes nos informations sur la page dédiée sur notre site internet www.cfa2b.fr

Référent Handicap au 04 95 59 20 30 ou au 07 57 47 79 17 ou par mail à referent.handi@cfa2b.fr

Mixité

Toutes nos formations sont accessibles à tous et toutes, sans discrimination de sexe ou d'origine.

Contenu pédagogique

Connaissances et Acquisition de compétences professionnelles

- Préparation d'une opération de maintenance
- Réalisation d'interventions sur véhicule

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

- Sauveteur Secouriste du Travail
- Prévention Santé Environnement

Enseignement général

- Français--Histoire-géographie-Enseignement moral et civique
- Mathématique-Sciences Physiques et chimiques
- Education physique et sportive

Epreuves facultatives :

- Langue vivante



L'expression
des savoir-faire

Modalités d'évaluation

Epreuves en cours de formation (CCF) et examen certificatif final incluant des épreuves écrites et orales (épreuves générales et professionnelles) et de pratiques professionnelles
Délivrant d'un diplôme du Ministère de l'Education Nationale : Certificat d'Aptitude Professionnelle de niveau 3 Européen

Possibilité de validation par blocs de compétences : oui

Modalités d'organisation et pédagogiques

Formation en présentiel. Equipe pédagogique pluridisciplinaire disposant de nombreuses années d'expériences dans le métier et dans la formation professionnelle.

Une semaine en centre de formation (35h de cours par semaine)

Horaires en centre de formation : 08h30-12h00 13h30-17h00 (13h-16h30 le vendredi)

Formation appliquée par une pédagogie inversée, capitalisation sur les périodes en entreprise et complément en centre de formation, pédagogie par objectif.

Méthodes actives : TP, travaux de groupes, exposés, mises en situations, vidéo, visites d'entreprises

Moyens techniques

Plateaux techniques et ateliers équipés, matériels et équipements adaptés et professionnels, Centre de ressources et espaces de travaux, documentations professionnelles.

Lieux de formation

Furiani au sein du CFA de Haute Corse disposant de l'ensemble des plateaux techniques et salles de cours pour les matières d'enseignement général.

Ghisonaccia, Corte ou Ile Rousse au sein des salles disponibles pour les matières d'enseignement général suivant le nombre d'apprentis venant des micro-régions. Les matières d'enseignement professionnel restent elles dispensées uniquement au sein de l'établissement de FURIANI.

Retrouvez dans notre livret d'accueil de l'apprenant toutes les informations concernant les conditions de déroulement et d'accueil de la formation.

Poursuite d'études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions de poursuivre ses études vers :

- Un Bac professionnel Maintenance des véhicules

La maintenance des véhicules est en constante évolution, en conséquence le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle maintenance des véhicules devra être capable d'actualiser régulièrement ses compétences et d'intégrer dans sa pratique professionnelle, les acquis de sa formation tout au long de la vie.

Certaines de ces formations sont dispensées au sein du CFA2B, n'hésitez pas à échanger avec notre service d'accueil, d'information et d'orientation pour obtenir les informations de poursuite d'études.

DAIOS

04 95 59 21 06 ou anne-lise.retali@cfa2b.fr

04 95 59 20 35 ou frederique.guaitella@cfa2b.fr

04 95 59 21 07 ou julia.galli-storai@cfa2b.fr



L'expression
des savoir-faire

Perspectives professionnelles

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle maintenance des véhicules (MV) est amené à exercer son activité de service dans tous les domaines de la maintenance des véhicules :

- dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs ;
- dans les entreprises qui traitent les véhicules toutes marques ;
- dans les services de maintenance des entreprises de transport ;
- dans les services de maintenance de flottes de véhicules.

Equivalences

Diplôme du Ministère de l'Education Nationale : Certificat d'Aptitude Professionnelle Niveau 3 Européen

Passerelles

Pas de diplôme passerelle

Indicateurs de performance de cette formation

Taux d'obtention du diplôme et autres indicateurs de performance sont disponibles sur notre site internet www.cfa2b.fr dans la rubrique « Chiffres »

Tarifs

Prise en charge possible suivant les modalités d'accès à la formation et le profil de l'apprenant/apprenante.

Formation gratuite en apprentissage avec rémunération de l'apprenti/apprentie

Une prise en charge partielle des frais annexes de type repas, nuitée, premier équipement peut être sollicitée auprès de l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Nous consulter

Contacts

Point d'information unique quel que soit la voie d'accès (apprentissage ou formation continue) :
DAIOS

04 95 59 21 06 ou anne-lise.retali@cfa2b.fr

04 95 59 20 35 ou frederique.guaitella@cfa2b.fr

04 95 59 21 07 ou julia.galli-storai@cfa2b.fr

Pour aller plus loin : Référentiel détaillé et règlement d'examen

<https://eduscol.education.fr/sti/sites/eduscol.education.fr/sti/files/textes/formations-cap-cap-maintenance-des-vehicules-m.v./6587-4818-referentiel-cap-maintenance-des-vehicules-2014.pdf>